

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de Vervins, 10 avril 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de Vervins, 10 avril 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 4 p. (215r, 216r, 217v, 218r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de Vervins, 10 avril 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47385>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 avril 1873](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Sous-préfecture de Vervins](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin communique au sous-préfet de Vervins la lettre que lui a écrite à Versailles Bribosia, directeur de l'Institut ophtalmologique de Namur, demandant qu'on mette à sa disposition une salle à Vervins pour donner des consultations gratuites aux indigents affectés de maladies d'yeux. Godin soutient l'œuvre philanthropique de Bribosia auprès du sous-préfet et il lui signale que le ministre a en 1872 autorisé Bribosia à exercer l'ophtalmologie.

Notes Sur l'activité itinérante de François Bribosia, voir *Le Progrès du Nord*, 11 janvier 1876 (en ligne :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k66677516/f2.item.r=Fran%C3%A7ois%20Bribosia.zoom>, consulté le 20 avril 2025)

Mots-clés

Médecine

Personnes citées

- [Bribosia, François \(1825-1900\)](#)
- [Institut ophtalmologique de Namur](#)

Lieux cités

- [Namur \(Belgique\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 20/04/2025

10 Avril 3.

Monsieur le Sous-Préfet,

Je viens aujourd'hui
chercher à réparer une
négligence que la multi-
plicité des affaires m'a
fait commettre.

Je ne crois pouvoir
mieux faire pour réparer
mon oubli que de vous
envoyer en communica-
tion la lettre que M.
Bribosia, directeur de
l'institut ophthalmique
de Namur, m'a adressée
dernièrement à Versailles.
Il s'agirait, comme

vous le remarquerez, de
mettre à sa disposition
dans la ville de Vervins
une salle dans laquelle
il pourrait donner des
consultations gratuites
à tous les indigents
affectés de maladies
générales.

Comme il s'agit d'une
œuvre philanthropique
qui aurait des conséquences
utiles pour les familles
ouvrières de notre contrée,
je ne crains pas de
recommander à toute
votre sollicitude la
demande de M.
Bribosia.

Je serais heureux
que, d'accord avec

Monsieur le Maire
de Vervins, vous puis-
siez m'informer qu'un
bon accueil est fait à
cette proposition et que
des mesures seront
prises pour permettre
ces visites régulières à
Vervins, et qu'en même
temps la publicité néces-
saire leur sera donnée
pour que les popula-
tions de l'arrondissement
de Vervins puissent en
profiter.

C'est peut-être bon
que je vous dise que
M. le Ministre a
accordé l'an dernier à
ma demande l'auto-
risation à M. Brisasia

D'exercer en France
l'oculistique, à raison
des services que ce spé-
cialiste rend par le
dévouement qu'il ap-
porte dans l'exercice
de ses fonctions.

Soyez assez bon pour
me dire, si M. Brébion
ne vous a pas saisi de
sa demande et si vous
ne lui avez pas répondu
correctement, ce que je
puis lui écrire.

Veuillez agréer
Monsieur le Sous Préfet,
l'assurance de mon
entière considération.

Edin